Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 46

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187900

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V A U I) () I S

ROMANDE SUISSE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse: un an . . . 4 fr. 50 six mois. . . ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES: La ligne ou son espace, 15 c.

Pour l'étranger, 20 cent.

Le chant dans nos églises.

Lausanne, le 15 novembre 1883. Monsieur le Rédacteur,

Dans la notice biographique sur Luther, que vous avez publiée samedi dernier, vous faites remarquer que le grand réformateur a puissamment contribué au développement du chant sacré. A ce propos, vous me permettrez peut-être quelques considérations historiques sur cette matière. Si l'on remonte aux premiers temps du christianisme, on constate que dès lors le chant fut envisagé comme un puissant moyen de piété. L'hymne que chanta Jésus avec ses disciples, avant de se rendre pour la dernière fois sur le Mont des Oliviers, est un témoignage irréfutable de l'usage constant qu'il fit du chant dans son enseignement. Ses disciples l'exercaient entr'eux, s'efforcant de faire sentir aux premiers chrétiens, l'importance qu'ils attachaient à sa culture. St-Paul dit, aux Ephésiens: Vous entretenant par des psaumes, des cantiques et des hymnes spi-

Tous les docteurs de la religion qui ont illustré les premiers siècles de l'Eglise chrétienne se sont fait remarquer par leur grand amour pour le chant. Au IVme siècle, Ambroise, évêque de Milan, apporta un perfectionnement au chant d'église, en y introduisant des hymnes et autres chants destinés à être exécutés par toute l'assemblée des fidèles, et qui produisaient souvent un effet si touchant sur les assistants, que la plupart en versaient des larmes. Les historiens du temps reconnaissent que le chant d'Ambroise se distinguait par la douceur et l'aménité dans l'expression, ainsi que par la rhythmique et la mélodie que cet évèque avait probablement copiées sur le culte de l'Eglise orientale, plus heureusement placée pour profiter, dès son origine, des progrès faits par les Grecs dans l'art musical.

Malgré ces avantages, le chant d'Ambroise dut céder le pas au chant Grégorien qui, dans le VIe siècle, se répandit dans toute l'Eglise occidentale. -On a lieu de s'étonner que ce dernier dont l'extrême simplicité, qui n'admet ni rhythme, ni prosodie, et dont les tons se suivent dans une parfaite égalité, ait prévalu. La chose s'explique cependant si l'on considère qu'Ambroise n'était qu'un simple évêque, tandis que Grégoire était non-seulement pape, mais aussi musicien et par conséquent jaloux de son mé-

Malgré tous les efforts pour introduire et conser-

ver un chant uniforme dans les Eglises chrétiennes, la sainte harmonie fut néanmoins troublée quelquefois par les dissonnances les plus étranges, telles que la fête des fous et celle des ânes. Cette dernière fut célébrée le 14 janvier, en commémoration de la fuite des Israélites du pays d'Egypte, La plus jolie jeune fille de la paroisse entrait, assise sur un àne, dans l'église, et se tenait devant l'autel pendant que le prêtre disait la messe, et au lieu de dire à la fin, comme de coutume : it missia est concio, il se mettait à crier trois fois : iha! iha! iha! (ter hinhauabat) et le troupeau des fidèles le répétait en chœur autant de fois.

Les réformateurs du XVIe siècle furent peu satisfaits du chant grégorien, car, en Allemagne et en Suisse, on lui substitua un chant nouveau. Les psaumes de David furent traduits dans la langue du peuple, qui put, à l'instar des premiers chrétiens, chanter en chœur les louanges de Dieu. Par l'introduction d'un chant en quatre parties exécuté par la foule des fidèles, le service divin prit un caractère plus solennel. Néanmoins, l'éducation musicale manquait généralement. La culture du chant fut exclusivement abandonnée aux régents, qui, n'étant le plus souvent que de pauvres savetiers, des tailleurs ou de simples gens de métiers, n'eurent ni le temps, ni la capacité de développer le goût de la musique chez leurs élèves. C'est ainsi que le chant d'église languit pendant trois siècles.

Vint ensuite l'époque où l'on sentit le besoin de réorganiser les établissements d'instruction publique et de répandre davantage l'instruction dans nos classes populaires. Le développement du chant devait nécessairement profiter de ce mouvement intellectuel. Aussi le vit-on progresser graduellement jusqu'à l'élaboration du nouveau psautier, aujourd'hui généralement adopté par les cantons romands.

Un nouvel élément de progrès fut l'institution des sociétés de chant sacré, qui méritent d'être encouragées et sur lesquelles il y aurait sans doute beaucoup de choses intéressantes à dire. Peut-être, votre collaborateur, M. Dénéréaz, très compétent en ces matières, daignera-t-il en entretenir un jour Un abonné. vos lecteurs.

Vevey, 5 novembre 1883.

Aimable Conteur,

Il y a quelque temps - à l'occasion du verbe aimer, - vous racontiez, dans votre nº 40, qu'un jeune candidat interrogé par un vieil examinateur, qui lui demandait le temps de ce mot-là, aurait laissé tomber de sa bouche rèveuse, cette réponse charmante:

« Ma sœur dit que c'est du temps perdu! »

Ce joli mot — sur lequel il est permis de n'être pas tous d'accord — m'a remis en mémoire une scène, non moins rèveuse et piquante, qui se passait un jour, à l'occasion d'une leçon de français, entre un jeune professeur et sa charmante élève qu'il avait reçu la mission délicate d'initier à tous les mystères et à tous les casse-cou de la grammaire, de l'ortographe et de la syntaxe françaises.

Cette petite scène a été écrite en vers, je ne sais plus en vérité par qui; en tous cas, par une plume des plus spirituelles.

Je vous envoie ce morceau, — à mon avis charmant, — tel que je le trouve d us un de ces vieux tiroirs, où il fait si bon entasser les quelques perles qu'il vous arrive de trouver parfois sur votre route.

Il est intitulé:

La leçon de grammaire.

Ils sont assis! Le maître avec sa jeune élève; Elle a quinze ans! lui vingt! Elle a le front joyeux, Lui demeure pensif comme on l'est quand on rêve En qu'on interroge les cieux!

A quoi peut-on songer? à vingt ans! à cet âge Où la vie a toujours un aspect enchanteur, Où l'espoir radieux donne alors en partage Son sourire le plus flatteur?

A quoi peu-on songer? A la douce chimère Qui berce et bercera toujours les cœurs « L'Amour! » Et le maître donnait sa leçon de grammaire Comme il la donnait tous les jours!

Mais ce jour-là Chapsal et ses doctes principes, L'infaillible syntaxe et son langage abstrait, Les règles du sujet. l'accord des participes Flottaient dans son esprit distrait.

Il ne retrouvait plus son éloquence nette. Son cœur, devant l'enfant au regard sans pareil, Attiré par l'amour tournait, douce planète Autour de ce vivant soleil!

Elle s'en aperçut, et tournant sur son maître Ses yeux si purs : « Je sens, dit-elle, votre main Trembler; si vous souffrez, il vaudrait mieux remettre Votre leçon jusqu'à demain. »

Il se tut, le cœur plein d'une émotion profonde Puis il dit en penchant son front méditatif: « Oh! qu'est-ce donc qu'aimer! — Aimer, fit l'enfant blonde, Est un verbe à l'infinitif »

Mais comme l'horizon qu'une ombre épaisse voile S'illumine soudain dans un rayon du jour, Elle sentit au cœur la clarté d'une étoile, Et son cœur s'éclaira d'amour.

Elle comprit soudain cette vague tristesse, Cette main qui tremblait, sa subite pâleur, Ces mots entrecoupés qui parlent de tendresse Et bien mieux encor, de douleur!

Elle comprit soudain ce ravissant proverbe: Qu'il faut aimer pour vivre! et mettant dans sa voix Tout son cœur, elle dit: Puisqu'aimer est un verbe, Il lui faut un sujet, je crois? Le jeune homme frémit — Quand je dis ce mot « J'aime! »

Je devient le sujet de ce verbe si doux ;

Et si je complétais une phrase suprême

Le complément ce serait vous!

Infinitif divin! Conjugaison bénie! Verbe fait de tendresse et de vœux palpitants! J'aime, je veux aimer toute ma vie, Je veux aimer à tous les emps!

Un vieil oncle survint — C'était u e habitude:
— Eh bien! ce jeune esprit paraît-il se former?
— Pas trop, répond l'enfant, j'ai grand besoin d'étude,
Nous n'en sommes qu'au verbe aimer!

Ils n'en étaient qu'au verbe aimer !... Que de gens qui en sont toujours là, et qui, malgré les années, ne veulent pas en sortir. De ce verbe — le plus beau de toutes les langues — ils tiennent surtout à l'indicatif présent et à l'impératif. Ils ont raison.

D'autres, hélas! n'en sont encore qu'au futur. D'autres enfin, — les plus malheureux de tous — ne redisent plus du verbe sacré que le passé indéfini.

Une larme de sympathie pour ceux-là.

Agréez, etc.

Un vieux grenadier.

Lè boubenès dè Marthérâ.

Lâi avâi dein lo teimps on vegnolan dè pè La Coûta qu'avâi atsetâ à la veneindze dâo vin à dix crutz lo pot, et que reveinde âo sailli-frou, aprés lo transvazadzo, onzè crutz, don trâi batz mein on crutz, et tot conteint, sè bragâvè d'avâi fé on bon martsi vu que l'avâi gâgni on crutz pè pot.

— Ah! t'as bin dè quiet bragâ, lâi fe on vesin! te l'as atsetâ troblion à dix crutz, et te l'as reveindu vin clliâ onzè crutz, et te crâi avâi gagni? Et lo déchet? Et lè liès ? porquiet cein comptè-tou?

— Oh! repond lo gaillà, s'on volliàvè tot comptà, binsu qu'on ne gagnerài rein!...

S'on volliàve tot comptâ!... Vouaiquie cein que dévetront se dere bin dai dzeins, que ne lai peinsont pas, de tot comptâ. Dâi dzeins que ne s'accordont pas pi la vià quand sont à l'ovradzo, que sont pegnettès coumeint tot quand l'ont à fére avoué cauquon, et que ne vouâitont pas de dépeinsa ein foléra et ein quartettès cein que l'ont gagni avoué peina et cousons et que porriont bin mi eimpliyi. S'on volliàve tot compta, se diont, on n'arai pas on momeint de pluési! L'est petétre vere; ma se comptavont onna mi, ne verriont pas non plie arreva lo protiureu que vint compta por leu et que compte soveint mé que ne voudront.

On tsapelli que démâorâvè pè su la Ripouna à Lozena ne comptâvè pas tot non plie, quand bin l'étâi prào pegnetta quand on lài allàvé atsetâ onna carletta ào bin on tsapé. On matin, ein sè léveint, ye dit à sa fenna: mè vu alla tant qu'ein Marthérâ po atsetâ dài boubenès; on lè pào avâi po I7 centimes tandique lè faut pàyi 18 ein vela. Y'ein vu allâ atsetà 'na dozanna; çarà adé atant dè gâgni.

— Eh bin te faré bin, lài repond sa fenna. Ye tracè don po Marthérâ po atsetâ sè boubenès; mâ on iadzo que lè z'a, na pas s'ein reveni tot lo drâi vol-